

Stop au mal-être organisé

Depuis de nombreuses années, les agentes et agents de la DGFIP alertent sur une dégradation continue de leurs conditions de travail. Derrière les discours officiels sur la modernisation et la performance, la réalité du terrain est tout autre : **surcharge, perte de sens et pratiques managériales** qui mettent en **danger la santé des personnels**.

La multiplication des restructurations suite au NRP, fermetures de services et suppressions d'emplois a profondément désorganisé les collectifs de travail. **Les agentes et agents doivent absorber toujours plus de missions avec toujours moins de moyens.**

Ce contexte favorise un management par la pression : **objectifs irréalistes, injonctions contradictoires, contrôle permanent.**

*Il est tout à fait normal que les agentes et agents soient contrôlés dans le cadre de leurs missions. Il existe de nombreuses formations à la DGFIP mais aucune concernant le contrôle interne et le formalisme des réponses. Les agentes et agents sont souvent démunis pour répondre aux demandes de la hiérarchie. **Solidaires Finances Publiques 01 demande la mise en place d'une formation et d'outils pédagogiques en ce sens.***

Dans de nombreux services, **la parole des agents n'est plus entendue et les alertes restent sans réponse concrète.**

Le résultat est connu : **épuisement professionnel, arrêts maladie en hausse, départs anticipés et détresse psychologique.** Derrière chaque chiffre, ce sont des collègues qui perdent pied, parfois dans l'indifférence institutionnelle. **En 2025, notre administration a été marquée par plusieurs suicides et tentatives de suicide. Sans tirer de conclusions hâtives sur chaque situation, nous ne pouvons pas faire comme si ces drames n'interrogeaient pas profondément nos conditions de travail, notre organisation et nos pratiques managériales.**

Le management toxique a été reconnu dans notre direction :

Dans un arrêt du 11 mai 2023, la Cour administrative d'appel de Lyon a relevé, à propos d'un service de la DDFIP de l'Ain, des « carences managériales » et l'existence d'un « malaise chronique et intériorisé ».

Cette décision rappelle que la question du management et du climat de travail peut faire l'objet d'une appréciation juridictionnelle.

Pour **Solidaires Finances Publiques 01**, cette situation ne relève pas d'un cas isolé mais bien d'un problème structurel lié à l'organisation du travail et à un modèle de gestion qui privilégie les indicateurs au détriment de l'humain.

La logique de pilotage actuelle repose sur la performance quantitative : **taux, délais, productivité.** Cette approche transforme les missions de service public en objectifs statistiques, le morcellement des tâches, par exemple, éloigne les agents du sens de leur métier.

Tous droits réservés

AG Solidaires Finances Publiques - Section de l'Ain

L'assemblée Générale de la section Solidaires Finances Publiques du département de l'Ain se tiendra le vendredi 5 juin 2026 à la Maison de la Culture et de la Citoyenneté à Bourg en Bresse.

Ne ratez pas ce moment d'échange, d'informations et de convivialité en compagnie des membres de la section locale ainsi que des représentants régionaux et nationaux.

A vos agendas !



Observatoire interne

Vous êtes en ce moment sollicité pour répondre à l'observatoire interne de la DGFIP, la date limite est fixée à ce jour au 3 mars 2026 ne laissez pas passer cette occasion d'exprimer votre ressenti sur notre direction !

Questionnaire anonyme, cet observatoire vous permet de vous exprimer librement sur vos attentes, votre vision de notre administration présente et future, votre degré de motivation et sur bien d'autres sujets.

Ne vous y trompez pas, cet observatoire interne est regardé de très près et même si vous avez le sentiment qu'un constat n'entraîne pas forcément une action il n'en reste pas moins que les données collectées permettent non seulement d'établir des tendances claires mais aussi de fournir à vos représentants au sein des instances des données qui ne peuvent être niées par notre direction.

Votre employeur vous laisse la possibilité de vous exprimer alors ne vous en privez pas sous peine de voir cet outil disparaître en cas de taux de réponse insuffisant.

de changer de cap. Les agentes et agents de la DGFIP ne demandent pas des discours, mais des moyens, du respect et la possibilité d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

La convention des cadres B en est un parfait exemple, la direction de l'Ain oblige tous les contrôleurs à se déplacer le 27 novembre 2025 (et tant pis si cela désorganise les services, la surcharge sera tout de même pour les agents), elle présente succinctement les résultats de l'Observatoire Interne 2025 mais uniquement les critères qui lui convient, bâcle les réponses apportées concernant les difficultés des agents puis fait passer un film sur l'écologie pendant 1h30 afin de réduire le maximum de temps pour les questions. Fin février 2026, toujours aucune réponse de la direction sur le mal-être des contrôleurs. La réunion du 27 novembre s'apparentait à de la poudre de perlimpinpin. D'après l'observatoire interne nous sommes 60 % à estimer que la direction ne va pas dans le bon sens, une majorité d'entre nous se trouve inquiet, désabusé, fatigué, et en colère.

Pour Solidaires Finances Publiques 01, il est urgent de prendre les mesures suivantes :

- **arrêt des suppressions d'emplois dans l'Ain.**
- **réévaluation des charges de travail,**
- **reconnaissance du rôle et de l'expertise des agents,**
- **redonner du sens aux missions**
- **véritable concertation préalable aux réorganisations futures des services**

Solidaires Finances Publiques restera vigilant sur ces sujets du management toxique et des risques organisationnels.

Le management intermédiaire lui-même se retrouve sous pression, sommé d'appliquer des directives souvent incompatibles avec la réalité du terrain, ce qui alimente un cercle vicieux de tensions.

Les dispositifs de prévention des risques psychosociaux existent, mais ils restent trop souvent formels. Former les encadrants ou ouvrir des cellules d'écoute ne suffit pas si l'organisation du travail continue de produire de la souffrance.

À quand une véritable prise de conscience de la part de la DGFIP ?

La situation à la DGFIP n'est pas seulement un enjeu social, c'est aussi un enjeu démocratique. Un service public fragilisé par le mal-être de ses agents ne peut pas remplir pleinement ses missions au service de la population.

Remettre l'humain au cœur des décisions n'est pas un slogan : c'est une condition indispensable pour restaurer la confiance, l'efficacité et l'attractivité de l'administration.

Le management toxique n'est pas une fatalité mais le résultat de choix organisationnels.

Dans un contexte de réorganisations permanentes, de restrictions budgétaires et d'injonctions contradictoires, les encadrants eux-mêmes peuvent se sentir fragilisés. Certains s'interrogent : qui prend soin des managers ? Mais cette question en appelle une autre, tout aussi essentielle : comment les managers prennent-ils soin de leurs équipes ? La responsabilité managériale ne peut se limiter à revendiquer de la reconnaissance ; elle suppose d'en accorder. Il appartient à la direction et aux pouvoirs publics

Les « joyeuses » colonies de vacances

La campagne d'inscription pour les colonies d'été 2026 proposées par Action Sociale Finances Vacances (ASFV ex-EPAF) a ouvert ses tuyaux informatiques le 3 février dernier. Cette année, ASFV avait un peu modifié les modalités d'accès pensant ainsi atténuer les effets délétères du système « 1^{er} arrivé/1^{er} servi ».

En effet, l'accès aux réservations a été échelonné : une première période pour les colos de juillet et une deuxième période pour les colos d'août, chaque période étant divisée en 2 phases : le 3/02 puis du 5 au 12/02 pour juillet et le 17/02 puis du 19 au 26/02 pour août.

ASFV nous indique sur son site :

Cette nouvelle organisation a été pensée pour :

- Offrir plusieurs opportunités d'inscription aux familles
- Limiter les effets de saturation dès la première minute
- Assurer une répartition plus équitable des places disponibles
- Rendre l'ouverture des réservations plus sereine



Force est de constater qu'aucun de ces objectifs n'a été atteint :

- Le réseau a été saturé dès 13 heures le premier jour (et les autres aussi)
- Les destinations les plus prisées se sont retrouvées complètes au bout de quelques minutes
- Les mécontents les plus virulents se sont vus attribuer des places prises sur le contingent de la deuxième phase
- La sérénité ne fut certainement pas le sentiment le plus partagé par les parents ce jour-là

Nous constatons, une fois de plus, que le principe même du 1^{er} arrivé/1^{er} servi (qui concerne également les séjours vacances-loisirs) est profondément inique mais les dysfonctionnements et le sous-dimensionnement de la plateforme (impossibilité de se connecter, lenteurs...) rajoutent encore de l'injustice à l'exercice. Sans même parler des inégalités d'accès des agents selon leur situation ou le niveau de débit internet dont ils disposent.

Malgré les nombreuses interpellations des représentants Solidaires en Comité National d'Action Sociale (CNAS), ASFV ne veut pas revenir sur ce mode d'inscription car ils prétendent, notamment, qu'ils ont peu de retour d'agents

mécontents : il faut préciser ici qu'ils se basent sur les questionnaires de satisfaction post-colonie qui ne sont envoyés, bien sûr, qu'aux agents dont les enfants ont pu partir.

Si vous êtes concernés, nous ne pouvons que vous inviter à écrire à ASFV (contactve@asfvacances.fr) afin de leur expliquer les raisons de votre mécontentement en n'omettant pas de mettre en copie, l'action sociale locale (Deleg01.sg-drh3c@finances.gouv.fr), et Solidaires (solidairesfinancespubliques.ddfip01@dgif.finances.gouv.fr).

Sachez que vos représentants Solidaires proposeront lors du prochain Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) la mise au vote d'un vœu demandant l'abandon par ASFV du « 1^{er} arrivé/1^{er} servi » et son remplacement par un système de candidature plus juste et prenant en compte la situation financière et la composition des familles.

Les vœux émis par les CDAS sont transmis au CNAS pour décision.



Calendrier des prochaines HMI*

PRS	Lundi	09/03/26	10h
St Laurent	Lundi	09/03/26	14h30
Belley	Mardi	10/03/26	10h
Ambérieu	Mardi	10/03/26	10h
Montluel	Mardi	10/03/26	14h30
Oyonnax	Mardi	17/03/26	10h
Chatillon sur Chalaronne	Mardi	17/03/26	10h
Nantua	Mardi	17/03/26	14h30
Trévoux	Mardi	17/03/26	14h30
SIP/SIE de Bourg	Lundi	23/03/26	14h
Direction (visite de service)	Mardi	24/03/26	à partir de 9h30
Valserhône	Vendredi	27/03/26	10h
Gex	Vendredi	27/03/26	14h30
PCE/PCRP	Jeudi	02/04/26	10h
BDV 1 et 2	Jeudi	02/04/26	14h30
TPH	Vendredi	03/04/26	10h
SGC Bourg	Vendredi	03/04/26	10h
Paierie départementale	Vendredi	03/04/26	14h
SDIF/SPFE Bourg	Mardi	07/04/26	14h

* sous réserve de modification

SECTION :

Bulletin d'adhésion

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

N° ANAIS
(10 chiffres)

N° SIRHIUS
(7 chiffres)

NOM d'usage _____ Prénom _____

NOM de naissance _____ Date de naissance _____

Cadre : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Date de prise de rang : _____

Informations professionnelles

Service : _____

Site : _____

Temps partiel : _____

@ _____

{ _____

Ces Informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso. : _____

@ _____

{ _____

Ces Informations sont facultatives,
tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques